

# SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE L'AIRE TOULONNAISE

2011



[www.unispourletri.com](http://www.unispourletri.com)

## DOSSIER de PRESSE

DOSSIER de PRESSE



Carqueiranne  
La Crau  
La Garde  
Hyères  
Ollioules  
Le Pradet  
Le Revest  
Saint Mandrier sur Mer  
Six Fours les Plages  
La Seyne sur Mer  
Toulon  
La Valette du Var



Bandol  
Le Beausset  
La Cadière d'Azur  
Le Castellet  
Evenos  
Riboux  
Saint Cyr sur Mer  
Signes



Belgentier  
La Farlède  
Solliès - Pont  
Solliès - Toucas  
Solliès - Ville



Contact Presse : Bernard MAURY | COMMUNICATION & STRATÉGIE  
06.61.25.83.83.  
[bernard.maury@communicationetstrategie.fr](mailto:bernard.maury@communicationetstrategie.fr)

## Sommaire

En bref	3
Le territoire d'intervention	4
Les missions du SITTOMAT	5
Une logique « multi-filières »	6
Quelques dates	8
Le fonctionnement du SITTOMAT	9
Les finances	10
Les chiffres clés	11
Les résultats	12
Les actions en 2011	13
Glossaire	14

## Le SITTOMAT, une idée d'avance

**En 1979, des élus ont décidé de gérer la problématique des déchets de l'aire toulonnaise en créant un syndicat intercommunal. Depuis, cette logique d'union a porté ses fruits et le SITTOMAT a toujours su faire face aux nouveaux défis, en anticipant bien des évolutions.**

C'est avec l'Usine de Valorisation Energétique que tout commence. Elle entre en service en 1985. Dès sa conception, elle anticipe les normes environnementales en vigueur à l'époque. Une règle qui se confirme jusqu'à aujourd'hui, puisqu'elle a disposé de filtres ultra performants bien avant que la loi ne l'impose. Et chaque année, des améliorations sont apportées pour continuer de produire électricité et chaleur, en maintenant de hautes performances environnementales.

Cet esprit d'anticipation a également permis de mettre en œuvre la collecte sélective dès 1996. Trier et recycler deviennent alors des actes quotidiens pour les citoyens de la grande aire toulonnaise.

Dans cette logique de valorisation, le SITTOMAT a également sélectionné dès 2001 un prestataire capable de développer le compostage des déchets verts.

### Du déchet au produit

La Valorisation Energétique transforme nos déchets en électricité et en chaleur. Le tri permet le recyclage des matériaux et préserve ainsi les ressources naturelles, le compostage transforme les déchets verts en fertilisant naturel. Et le SITTOMAT, en structurant un service multi-filières fait en sorte que les déchets provenant des ménages ou apportés en déchetterie soient traités au bon endroit.

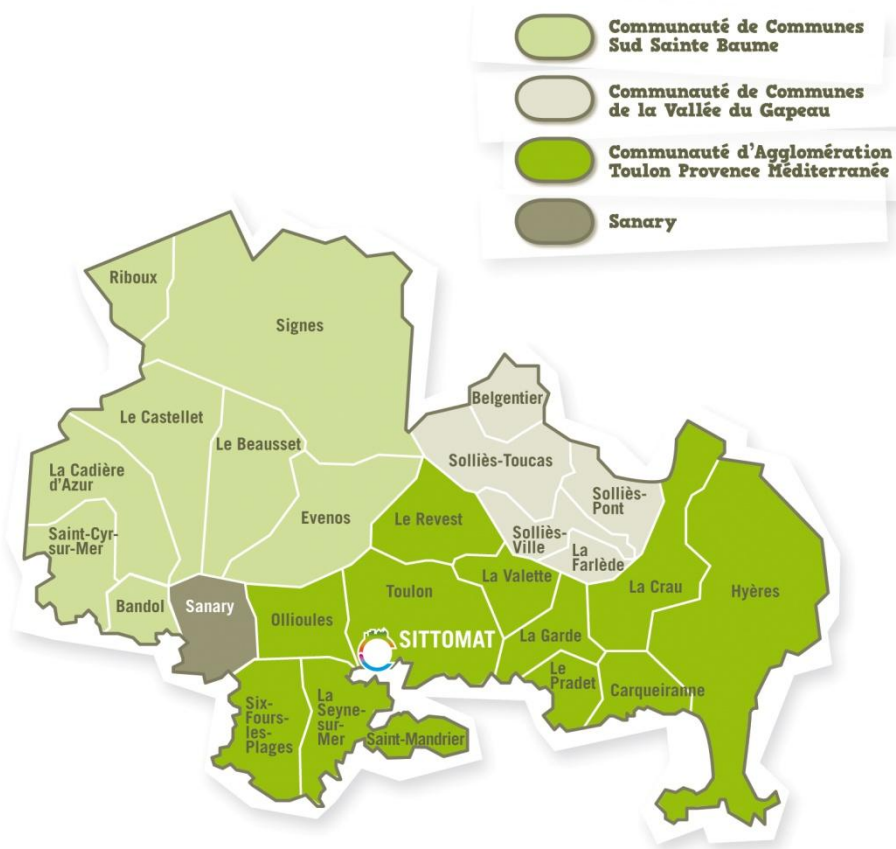
Avec un objectif, celui de les valoriser. En 2010, ce sont 91 % des déchets collectés dans la grande aire toulonnaise qui sont valorisés. Les 9 % restants sont pour leur part orientés vers l'enfouissement. Une proportion faible, mais que le SITTOMAT entend encore réduire par le développement du tri et du recyclage.

### Préparer l'avenir

Le Grenelle de l'Environnement fixe les grands axes de l'évolution du traitement des déchets en France et le SITTOMAT se donne les moyens de répondre à ces objectifs. Cela passe par une hausse de la collecte sélective et de la valorisation organique, et parallèlement par une réduction des déchets traités par incinération et de ceux mis en enfouissement. Par conséquent, le SITTOMAT évalue attentivement toute technique alternative pérenne disponible, et poursuit en permanence ses efforts en matière d'équipement des communes.

## Un territoire d'intervention

Le SITTOMAT intervient sur un territoire rassemblant **26** communes et une population de **plus de 510 000** habitants.



Ce territoire comporte des contraintes bien particulières :

- une **structure hétérogène de l'habitat**
- un **afflux touristique saisonnier** qui équivaut à une production d'ordures ménagères de 100 000 habitants supplémentaires

## Les missions

Le SITTOMAT joue un rôle majeur dans la gestion environnementale au sein de la grande aire toulonnaise.

Il remplit **4** principales missions :

### TRANSPORTER

- Au travers de la gestion de deux **QUAIS DE TRANSIT** pour l'Est Toulonnais
- Pour les transferts vers les zones de stockage des Ordures Ménagères ou de valorisation des mâchefers

### VALORISER

- Avec la **COLLECTE SÉLECTIVE** et le **CENTRE DE TRI**
- Avec l'**USINE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)** qui permet de chauffer plus de 2 000 logements sociaux sur Toulon
- Avec le **CENTRE DE COMPOSTAGE** qui permet de valoriser les déchets verts
- Avec le **CENTRE DE VALORISATION DES MACHEFERS**

### GERER

- La **COHÉRENCE** des diverses installations et le concept de multi-filières
- Le **STOCKAGE** des déchets ultimes

### ACCOMPAGNER

- Les **COMMUNES** dans leur volonté de développer la collecte sélective, en mettant à disposition des colonnes d'apport volontaire ou des bacs pour le porte-à-porte
- Les **CITOYENS** dans leur démarche éco-citoyenne en les informant régulièrement sur la meilleure manière de pratiquer le tri
- La **VALORISATION ORGANIQUE INDIVIDUELLE** en favorisant le compostage au travers de la mise à disposition de composteurs

## Une logique multi-filières



### L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

DATE DE MISE EN SERVICE : 1985

LOCALISATION : TOULON

EXPLOITANTS ACTUELS : CCUAT (50 % CNIM – 50 % SITA MEDITERRANEE)

CAPACITÉ : 285 000 tonnes / an

MISSION : Recevoir les ordures ménagères non triées, et les transformer en électricité (1<sup>er</sup> producteur indépendant du Var) et en chaleur (2 000 logements sociaux à Toulon).

*ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITER*



### LE CENTRE DE TRI

DATE DE MISE EN SERVICE : 1996

LOCALISATION : LA SEYNE SUR MER

EXPLOITANT ACTUEL : VEOLIA ENVIRONNEMENT

CAPACITÉ : 50 000 tonnes / an

MISSION : Trier les différents matériaux issus des points d'apport volontaire, de la collecte sélective en porte-à-porte, et des déchetteries. Ces matériaux sont ensuite revendus à des professionnels chargés de les recycler.

*ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITER*



### LE CENTRE DE COMPOSTAGE

DATE DE MISE EN SERVICE : 2001

LOCALISATION : LA SEYNE SUR MER

EXPLOITANT ACTUEL : SEF ENVIRONNEMENT

CAPACITÉ : 30 000 tonnes / an

MISSION : Recevoir les déchets verts des communes et ceux recueillis dans les déchetteries en vue de leur valorisation.

*DECLARATION AUPRES DES SERVICES PREFECTORAUX*



### LES QUAIS DE TRANSFERT

DATE DE MISE EN SERVICE : 1970 / 1982

LOCALISATION : HYERES / SOLLIES PONT

EXPLOITANTS ACTUELS : Hyères : VEOLIA et GROUPE PIZZORNO

Sollies-Pont : A3F ENVIRONNEMENT

MISSION : Regrouper les ordures ménagères non triées des communes avoisinantes. Elles sont ensuite transférées vers l'Usine de Valorisation Énergétique ou le Centre d'Enfouissement sur des gros porteurs, limitant ainsi les déplacements de camions (moins de CO<sup>2</sup> rejeté).

*ARRÊTÉS PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITER*

## Une logique multi-filières



### LA DÉCHETTERIE DE TOULON-OLLIOULES

DATE DE MISE EN SERVICE : 1994

LOCALISATION : TOULON

EXPLOITANT ACTUEL : KROC'CAN

SURFACE AUTORISÉE : 3 500 m<sup>2</sup>

MISSION : Recevoir les déchets et encombrants des habitants des communes de Toulon et Ollioules. Cette déchetterie est en gestion directe par le SITTOMAT. Il existe **15 autres déchetteries communales réparties sur le territoire**. Le SITTOMAT est parfois chargé du traitement des déchets qui y sont déposés, notamment les Déchets Ménagers Spéciaux (peinture, solvants, piles, produits phytosanitaires, huiles de vidange, tubes fluorescents ou néons...).

*DECLARATION AUPRES DES SERVICES PREFECTORAUX*



### LE CENTRE DE VALORISATION DES MACHEFERS

DATE DE MISE EN SERVICE : 2009

LOCALISATION : PIERREFEU

EXPLOITANT ACTUEL : GROUPE PIZZORNO

CAPACITÉ : 90 000 tonnes / an

MISSION : Recevoir les résidus de combustion de l'Usine de Valorisation Énergétique pour les transformer en matériaux valorisables sous forme de sous-couches routières. Récupération des métaux ferreux et non ferreux.

*ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITER*

### LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS ULTIMES

DATE DE MISE EN SERVICE : 1981

LOCALISATION : PIERREFEU

EXPLOITANT ACTUEL : GROUPE PIZZORNO

CAPACITÉ : 110 000 tonnes / an

MISSION : Recevoir les déchets ultimes des ménages.

*ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITER*

### LE CENTRE DE STOCKAGE DES REFIOM

LOCALISATION : BELLEGARDE

EXPLOITANT : SITA FD

MISSION : Recevoir les résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères.

*ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITER*

## Quelques dates

**1979** \_\_\_\_\_

Création du SITTOMAT autour de 19 communes

**1985** \_\_\_\_\_

Mise en service de la 1<sup>ère</sup> tranche de l'Usine de Valorisation Energétique

**1991** \_\_\_\_\_

Mise en place des déchetteries

**1993** \_\_\_\_\_

Mise en service de la 2<sup>ème</sup> tranche de l'Usine de Valorisation Energétique

**1996** \_\_\_\_\_

Mise en œuvre de la collecte sélective

**2001** \_\_\_\_\_

Ouverture du centre de compostage, et début de la distribution de composteurs individuels (30 000 distribués depuis)

**2002** \_\_\_\_\_

Transformation du SITTOMAT en Syndicat Mixte (26 communes représentées au travers des nouveaux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

**2005** \_\_\_\_\_

Mise en conformité de l'Usine de Valorisation Energétique avec la réglementation européenne

**2009** \_\_\_\_\_

Mise en œuvre d'une filière de valorisation des mâchefers



www.unispourletri.com

## Le fonctionnement du SITTOMAT

### Le principe de représentation

Chaque membre (agglomération, communauté de communes, ville) désigne ses représentants au sein du SITTOMAT. Le nombre de délégués est proportionnel à la population et au tonnage d'ordures ménagères produit.

### Le conseil syndical

Il y a 14 délégués titulaires et 5 suppléants.

*TPM* : Thierry ALBERTINI, Jean Guy Di GIORGIO, Martial LEROY, Isabelle MONTFORT, Michel OLLAGNIER, Gilles VINCENT (Suppléants : Ange MUSSO, Ginette OGNA SOLBES)

*CCSSB* : René JOURDAN, Jean-Matthieu MICHEL, Marcel LEGAY (Suppléant : Pierre LUCIANO)

*CCVG* : Patrick BOUBEKER, Virginie PHELIPPEAU, Jean Luc VITRANT (Suppléant : Jacques ASTIER)

*SANARY* : Ferdinand BERNHARD, Jean Luc GRANET (Suppléant : Roger CARPENTIER)

### Le bureau

Il est élu par le conseil syndical.

PRÉSIDENT :	Jean Guy Di GIORGIO	Délégué communautaire de TPM, Adjoint au Maire de Toulon, Conseiller Général
VICE-PRÉSIDENTS :	Thierry ALBERTINI	Délégué communautaire de TPM, Conseiller Municipal délégué de La Valette du Var
	Jean Matthieu MICHEL	Délégué communautaire de la CCSSB Maire de Signes
	Michel OLLAGNIER	Délégué communautaire de TPM Conseiller Municipal délégué d'Ollioules
	Jean Luc VITRANT	Délégué communautaire de la CCVG, Adjoint au Maire de Belgentier

### L'administration

Directeur Général :	Jean Francois FOGACCI
Contrôleur Principal :	Jean Luc POULET
Collecte Sélective :	Isabelle TROIN




## Les finances

### Le budget prévisionnel global 2011 :

**36 708 000 € HT**

(pour 357 000 tonnes traitées)

### Les coûts de revient

 <b>Traitement &amp; Transport</b> 84,32 € la tonne	Traitement à l'UVE Transports depuis les quais de transfert Transports pour stockage Impôts et taxes Administration
 <b>Collecte sélective</b> 51,28 € la tonne	Collecte Sensibilisation Ambassadeurs du tri
 <b>Déchetteries</b> 64,10 € la tonne	Gestion de bas de quais Traitement des déchets verts Gestion des DEEE Traitement des autres produits

### A noter

La collecte sélective présente un coût nettement inférieur aux autres modes de traitement. Les tonnages collectés ne sont pas soumis à la TGAP.

Le montant de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) instaurée par le Grenelle de l'Environnement représente aujourd'hui 10 % du coût de traitement du SITTOMAT.

Elle est applicable sur l'Usine de Valorisation Energétique et sur l'enfouissement uniquement. Les taux de cette taxe vont continuer d'augmenter dans les années à venir.

## Chiffres clés

- ⊕ 26 communes
- ⊕ 512 000 habitants selon les dernières statistiques INSEE
- ⊕ 50 % d'augmentation du tri en 6 ans
- ⊕ 2 000 points d'apport volontaire
- ⊕ 299 000 habitants en collecte sélective en porte-à-porte
- ⊕ 247 000 tonnes d'ordures ménagères traitées à l'UVE (prévision 2011)
- ⊕ 1<sup>er</sup> producteur indépendant d'électricité dans le Var
- ⊕ 2 000 logements sociaux chauffés
- ⊕ 91 % de valorisation des déchets dans l'aire toulonnaise
- ⊕ 72 000 tonnes de matériaux déposés dans les déchetteries
- ⊕ 1 858 000 euros de TGAP

### Les chiffres du Grenelle de l'Environnement

- ⊕ Réduire de 7 % la production de déchets ménagers et assimilés par habitant sur cinq années (2009-2014)
- ⊕ Porter le taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés à 35 % en 2012 et 45 % en 2020
- ⊕ Diminuer de 15 % les quantités de déchets partant à l'incinération ou au stockage

## Les résultats

### Des efforts sur la Collecte Sélective

Elle est généralisée sur l'ensemble du territoire des 26 communes. Un maillage pertinent de 2 000 points d'apport volontaire permet de collecter le verre, le papier-carton et le plastique.

Par ailleurs, plus de 299 000 habitants bénéficient d'une collecte en porte-à-porte.

En 2010, plus de 30 000 tonnes de matériaux ont été triées et envoyées vers les filières de recyclage.



### Un taux de valorisation élevé

Il est supérieur à 91 %.

Electricité, chaleur, recyclage, valorisation organique, valorisation des mâchefers, toute méthode confondue, plus de 91 % des déchets produits dans la grande aire toulonnaise trouvent une nouvelle vocation.

Seuls 9 % sont orientés vers l'enfouissement. Cela concerne notamment pour une petite partie les ordures ménagères en période estivale où les tonnages augmentent fortement, et surtout les gravats (17 000 tonnes) qui aujourd'hui ne sont pas valorisables, et pour lesquels le SITTOMAT étudie des solutions.

### Des déchetteries efficaces

76 % des matériaux récupérés en déchetterie sont recyclés.

### Le compostage individuel en hausse

Plus de 30 000 composteurs individuels ont été mis à disposition des habitants qui le souhaitent. Cela leur permet de fabriquer, chez eux, un fertilisant naturel, à partir de leurs déchets. D'ici 2014, 40 000 foyers supplémentaires seront équipés.

### Une haute performance environnementale

L'Usine de Valorisation Énergétique est équipée de systèmes sophistiqués de filtrages et ne rejette dans l'atmosphère que de la vapeur d'eau. Les multiples études d'impact environnemental menées ont démontré que la périphérie de l'UVE enregistre les niveaux de pollution d'une « zone rurale non exposée ». Par ailleurs, grâce à de nombreuses améliorations techniques encouragées par le SITTOMAT, l'UVE dispose de la norme ISO 14001, tout comme d'ailleurs le Centre d'Enfouissement des Déchets Ultimes de Pierrefeu.

## Les actions en 2011

### Développer le porte-à-porte

De nouvelles communes (Six Fours, Carqueiranne, Saint-Mandrier) vont modifier leur système de collecte sélective en porte-à-porte en 2011. Le SITTOMAT apporte son soutien à la mise en place de celle-ci en fournissant le matériel adapté et en mettant à disposition ses Ambassadeurs du Tri pour expliquer les changements aux habitants.

### Des points d'apport volontaire plus modernes



Le SITTOMAT réalisera en 2011 l'installation sur les communes de 150 containers enterrés pour la collecte sélective, en prenant en charge les travaux de voirie.

Ces containers sont notamment mieux intégrés au paysage urbain. En tout, 600 containers de ce type sont mis à la disposition des villes.

En ce qui concerne le parc de surface, 400 nouvelles colonnes sont disponibles en remplacement des anciens modèles, et surtout pour densifier le maillage.

### Priorité à l'Habitat Vertical

L'Habitat Vertical sera en 2011 une préoccupation majeure, afin d'y développer le tri. Cela passera par de l'information spécifique aux habitants, et la mise en place de moyens de collecte adaptés.

### Sensibiliser nos doyens

Parallèlement aux actions menées en milieu scolaire, le SITTOMAT a décidé de mettre un accent particulier en 2011 sur la sensibilisation de celles et ceux qui fréquentent les foyers d'ancien. Un concours spécifique en lien avec la collecte du verre est prévu en début d'année.

### Développer des partenariats gagnants

Parce que la réussite du SITTOMAT est l'affaire de chacun d'entre nous, et parce qu'il est toujours nécessaire de rappeler régulièrement les enjeux de la collecte sélective, le SITTOMAT souhaite mettre en œuvre des partenariats spécifiques pour augmenter la collecte du verre.

### Valorisation matière dans les déchetteries

Les encombrants (monstres) déposés en déchetterie vont désormais être soumis systématiquement à une valorisation matière après avoir été triés. Cela représente 18 000 tonnes par an.

### AMBASSADEURS DU TRI

Personnel formé par le SITTOMAT pour sensibiliser les citoyens au geste du tri. Ils sont au nombre de 14.

### COLLECTE SÉLECTIVE

Mode de récupération qui permet de ramasser des matières en vue de leur recyclage.

### COMPOSTAGE

Processus permettant la fabrication d'un fertilisant naturel après fermentation aérobie de déchets organiques.

### DEEE

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

### DMS

Déchets Ménagers Spéciaux : huile de vidange, peinture, solvant, piles, néons...

### HABITAT VERTICAL

Zone d'habitation collective se caractérisant par un nombre d'étages important et une forte densité d'habitants au km<sup>2</sup>.

### MÂCHEFER

Résidu de combustion des ordures ménagères. Aujourd'hui valorisé en sous-couche routière.

### POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Conteneurs de collecte sélective où les habitants apportent leurs déchets triés.

### REFIOM

Résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères. Ils sont stockés dans un centre spécifique.

### UVE

Usine de Valorisation Énergétique. Elle transforme les déchets en électricité et en chaleur.

### VALORISATION

Transformation des déchets des ménages en vue de les réintroduire sur le marché à titre de nouveaux ingrédients ou comme nouveaux produits.